



Probleme hospitalisation de mon père

Par **cclann**, le **09/03/2009** à **21:03**

bonjour, j ai reçu un coup de téléphone d une assistance social qui m apprend que je devrait payer pour l hospitalisation dans un service pour personnes qui ne sont plus autonome d'un père que je ne connais pas.

J'ai 40 ans je ne l ai vu que deux fois car j ai fais la connaissance d'une demi-sœur qu'y a voulu me connaitre il y a plus de dix, mais je n'ai jamais gardé de contact.

Ce père que je n ai vu que deux fois n'a jamais payé de pension à ma mère pour mes frères et moi.

Donc ma question est:

Suis-je obligé de payer une partie de son hospitalisation malgré qu'il nous a abandonné